



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide aux repas</li> <li>• Cadre de la salle à manger</li> <li>• Présence d'un plan alimentaire de 4 semaines de menus</li> <li>• Présence dans le dossier du suivi du score de risque de dénutrition et des actions mises en place</li> </ul> <p>Le groupe PAGE est d'accord de s'impliquer dans cette réflexion. Il est décidé de former un GT comprenant LF, LM, JL, SM et PC pour déterminer ces indicateurs.</p> <p>SD enverra un doodle pour planifier un rendez-vous pour ce GT.</p>	LF		I	
		SD	30.06.10	A	
<b>2</b>	<b>Stratégie d'alimentation de la personne âgée / référentiels</b>				
	<p><i>A : Réflexion à mener sur une stratégie de l'alimentation de la PA à domicile et en institution avec élaboration d'un référentiel alimentation</i></p> <p>Commentaires sur le PV du 28.09.2009 :</p> <p>le CHUV a des activités de production de repas pour des patients âgés de soins aigus, de CTR, d'EMS et maintenant du domicile. Il a été décidé d'intégrer les besoins spécifiques de la personne âgée dans les référentiels alimentation existants. Le CHUV a jugé opportun d'entreprendre sa réflexion dans le cadre de PAGE afin d'associer les nombreux partenaires impliqués dans ce processus. L'ensemble du GT avait approuvé ce projet. Il est prévu d'organiser la première réunion courant mai. Le GT sera formé par MLP, LF, SM, FC. SP et CG doivent demander à leur hiérarchie si elles peuvent également participer à ce GT. GO ne souhaite pas participer car elle n'en a pas le mandat.</p> <p>Il est discuté de diffuser ce référentiel dans le cadre d'une formation plutôt que par internet.</p>	PCB		I	
	<p><i>B : Groupe de travail repas à domicile : nouvelles du projet</i></p> <p>L'objectif du premier projet était de simplifier l'offre des alimentations et régimes à domicile et de mettre à jour le classeur AROVAL. Les conditions cadre ont été validées le 13/11/2009.</p> <p>Un second projet concerne la mise en œuvre des conditions cadres et sera présenté le 20/04/2010 à la plateforme.</p> <p>Une discussion s'engage à propos du classeur devant accompagner l'offre des régimes :</p> <p>Certains points ne sont pas assez précis pour la pratique et doivent être clarifiés. Notamment:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ce classeur n'est pas lié contractuellement aux conditions cadres. Cela veut dire que les cuisiniers risquent de ne pas le respecter essentiellement pour une question de budget. En effet le montant de base du repas est trop bas par rapport aux poids des marchandises proposés dans le référentiel</li> <li>2. Les quantités de marchandises ne sont pas précisées crues ou cuites</li> </ol> <p>Ce classeur est une aide pour le cuisinier, si celui-ci hésite quant à la composition ou la quantité d'un repas, il peut s'y référer. GO est bien consciente des problèmes de coûts, la prestation complète de livraison des repas à domicile est chère car il faut prendre en compte les emballages, l'essence et les salaires. Voilà pourquoi la mise en œuvre des conditions cadre signifie : lister les prestataires, les former et informer les CMS, les fournisseurs, les médecins traitant et les prescripteurs.</p> <p>Les régimes ne seront livrés que sur ordonnance médicale et nécessiteront un suivi par une diététicienne. PCB se met volontiers à disposition lorsqu'il s'agira d'informer les médecins.</p>	GO		I	
		Tous			
		SM		I	
		GO		I	
<b>3.</b>	<b>Informations des membres du réseau</b>				

	CG informe que le projet DOPHIN (Dossier du patient hospitalisé) débutera le 06/04/2010 à Montreux. Pour l'instant le document « Score de Kondrup » à été travaillé pour pouvoir l'intégrer dans DOPHIN. Travail coordonné au sein de la FHV mais non avec le CHUV. L'UNC a aussi travaillé cet aspect pour le CHUV. Il en est de même pour l'évaluation des risques d'escarre. Organiser un rendez-vous avec CG, Dr Hattich, Esther Guex , MPDC et PCB pour parler de ces points.	CG, MPDC		A
<b>4. Enseignements / Demandes de prestations</b>				
	<i>A : Espace compétences : 29 avril.</i> MPDC informe que le cours annulé en novembre 2009 a été reproposé pour le 29 avril 2010.	MPDC		I
	<i>B : Association professionnelle des soins et assistance : cours de perfectionnement aux aides familiales :</i> PC et MPDC contacteront cette association pour connaître leur besoin réel. Selon la demande, SP et LM pourraient participer au cours.	MPDC		A
	<i>C : Projet Hôpitaux du Nord Vaudois:</i> La direction des soins de l'eHnv (établissements hospitaliers du nord vaudois) qui regroupe 5 sites dont certains(4) et 2 EMS associés accueillent des résidents de type C long séjour, a mandaté Mme Romain pour développer la prise en charge de l'état nutritionnel de cette clientèle. En effet pratiquement après chaque visite de la CIVEMS, un commentaire est fait sur le manque d'objectivation et de validation du suivi nutritionnel des personnes hébergées. PCB et MPDC rencontreront le 06/04/2010 Mme Romain, responsable du projet. LF est invité à se joindre à la rencontre selon ses disponibilités.	MPDC , PCB		A
<b>5 Divers</b>				
	- Une diététicienne hors réseau PAGE a demandé un accès sécurisé pour le site. Unanimement le groupe décide que seuls les membres du Groupe PAGE ont accès à la page sécurisée du site. SP demande un accès à la page sécurisée, SD fera le nécessaire.	MPDC		A
	- MPDC informe que Mr. Serero <a href="http://www.conte-gouts.ch">www.conte-gouts.ch</a> a proposé de rencontrer le Groupe PAGE pour présenter l'intérêt de la cuisine moléculaire pour adapter les textures : alternative au régime mixé ? Attention aux additifs ! Une rencontre va être organisée.	MLP		A
	- Les articles d'Echo magazine et Cura Viva seront envoyés par e-mail aux membres du GT.	SD		A
<b>6 Document de transmission nutritionnelle</b>				
	AG, SP, FC, MPDC, CG et GO l'utilisent régulièrement et toutes trouvent qu'il est bien adapté. Il n'y a pas de proposition d'amélioration. CG a changé la mise en page pour qu'il tienne en une seule page, plus pratique pour le fax. Elle va le transmettre au Groupe sous cette nouvelle forme. MPDC précise que si le document est rempli avant que le patient ne sorte de l'établissement, il faut lier le document au DMST.	CG		A
<b>7 Dates des prochaines séances</b>				
	La prochaine séance est fixée <b>14 juin 2010 : 15h-17h Mt Paisible 14</b>			
	Une rencontre à l'automne sera définie en fonction des besoins.			